

Objet : Opération « Avocat dans l'école » 2007
Réseaux : Tous
Niveaux et services : Secondaire
Période : Année scolaire 2006-2007

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Associations de Parents ;

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Personne(s)-ressource(s) : Géraldine LARSY (geraldine.larsy@cfwb.be)

Renvoi(s) :

Nombre de pages : texte : p. 3

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : Avocat dans l'école

Madame, Monsieur,

Voici 15 ans que, chaque année, l'Ordre des Barreaux francophones et germanophone donne rendez-vous aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement primaire et secondaire et leur permet de rencontrer directement dans leur établissement scolaire des avocats qui, à travers leur vécu et leur expertise, peuvent mieux que quiconque les introduire aux réalités de l'univers judiciaire.

La pertinence de l'opération « Avocat dans l'école » est ainsi largement reconnue par le monde de l'enseignement.

L'école, lieu privilégié de l'apprentissage de la citoyenneté, doit en effet être un exemple en matière d'exercice du droit. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'elle s'est ouverte aux pratiques démocratiques en associant communautés éducatives et partenaires de l'école, et en initiant ainsi les élèves à une citoyenneté active. Cette participation à la prise de décision donne sens à la loi au sein de l'institution scolaire en termes de droits, mais aussi de devoirs.

Par ailleurs, et en débordant du strict cadre de l'école, qu'il s'agisse de l'application de la loi sur la compétence universelle, de dossiers douloureux et perturbants telle la disparition de Stacy et Nathalie, ou encore de l'intervention de la justice dans les conflits sociaux, les élèves sont quotidiennement amenés à s'interroger sur le rôle et le fonctionnement de la justice.

Or, la pratique a montré que les élèves ont souvent une vision mythique de l'institution judiciaire, teintée de fausses croyances et de fantasmes auxquels les fictions et une médiatisation grandissante ne sont pas étrangères.

Avec « Avocat dans l'école », les enseignants se voient offrir le concours d'un avocat bénévole qui va sensibiliser, pendant une ou deux heures, leurs élèves aux rouages de la justice, et plus largement, aux grands principes et acteurs d'un état de droit.

En termes simples et concrets, le praticien de la justice qu'est l'avocat démonte le fonctionnement complexe de l'institution judiciaire, les principes fondamentaux de notre démocratie ou encore l'élaboration d'une loi.

Il est important de souligner que l'avocat **adapte** son exposé au niveau des élèves et l'intègre dans le processus méthodologique de l'enseignant concerné, au travers d'exemples vécus et des échanges qui naîtront avec la classe.

Un support didactique a également été joint à la présente circulaire. J'espère qu'il suscitera votre intérêt pour l'accueil d'un avocat dans votre classe et qu'il sera un guide utile à la préparation de la venue de ce dernier.

Pour les professeurs de l'enseignement secondaire qui inscriront leur classe à l'opération « Avocat dans l'école », j'ai également le plaisir d'offrir cette année « **le tour de la justice pénale en 80 questions** ».

Cet ouvrage de vulgarisation sur la justice pénale reprend les fiches parues dans le quotidien Le Soir, rédigées par le magistrat Damien Vandermeersch et le journaliste Jean-Pierre Borloo, et illustrées de manière pertinente et drôle par Pierre Kroll.

Quelques uns des thèmes abordés : la présomption d'innocence, l'empreinte génétique, la libération conditionnelle, la guerre des polices, la longueur des instructions, ...

Comment l'obtenir ? En remplissant le formulaire de demande joint en annexe, à renvoyer à mon Cabinet, obligatoirement accompagné de la copie du bulletin d'inscription à l'opération « Avocat dans l'école ».

Je vous invite par ailleurs à découvrir le site internet de l'opération www.avocatdanslecole.be qui pourra vous apporter des informations complémentaires de nature à préparer cette animation pédagogique.

Je salue l'offre récurrente de l'Ordre des Barreaux francophones et germanophone et soutiens financièrement « Avocat dans l'école ».

Persuadée que vos élèves et vous tirerez un réel bénéfice de la venue d'un avocat dans la classe, je vous encourage à participer à cette opération.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon dévouement sincère.

MARIE ARENA
Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire et de
Promotion sociale

Formulaire de demande
« Le tour de la justice pénale en 80 questions »



Nom :

Prénom :

Matière enseignée :

Adresse :

.....

Numéro de Téléphone :

Adresse courriel :

Souhaite recevoir un exemplaire de l'ouvrage :

« Le tour de la justice pénale en 80 questions »

A renvoyer, par courrier postal, par fax ou courriel, accompagné de la copie du bulletin d'inscription à l'opération « Avocat dans l'école » 2007 à :

Cabinet de la Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de
Promotion sociale,
À l'attention de Géraldine LARSY
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 BRUXELLES

Tél. : 02/221.88.99 – Fax : 02/221.89.03 – Courriel : geraldine.larsy@cfwb.be



Madame, Monsieur le préfet,

Pour la 15^{ème} année consécutive, l'Ordre de barreaux francophones et germanophone organise l'opération « avocat dans l'école » pour les classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} secondaire. Elle se déroulera du 1^{er} février au 15 mai 2007.

L'objectif de l'opération « avocat dans l'école » est de faire découvrir aux jeunes le monde de la justice, son fonctionnement, le rôle essentiel qu'elle joue dans une démocratie et ses implications dans notre vie quotidienne. Il s'agit également de démystifier l'image de la justice et de l'avocat telle qu'elle est véhiculée dans les médias.

Vous trouverez, en annexe de ce courrier, la circulaire de **Madame la Ministre-Présidente de la communauté française Marie Arena** qui soutient activement cette opération, et dans laquelle elle propose d'offrir aux enseignants s'inscrivant à l'opération l'ouvrage « Le tour de la justice pénale en 80 questions ». Vous trouverez également un **dossier pédagogique** des éditions Averbode qui permettra aux professeurs de se préparer à la visite de l'avocat.

Comment s'inscrire ?

En renvoyant, avant le 20 janvier le formulaire ci-joint au responsable de l'opération de votre arrondissement, dont vous trouverez la liste en annexe.

Celui-ci désignera alors un avocat qui prendra contact avec le professeur et lui remettra une documentation supplémentaire destinée aux jeunes.

Aux dates et heures convenues, l'avocat rencontrera **les élèves de 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} secondaire**, dans leur classe, et leur expliquera comment naît une loi, qui l'applique, quel est le rôle de la justice et des avocats, etc... il répondra à toutes les questions qui lui seront posées.

Faisant suite à la visite, un concours de plaidoyer, sur un des thèmes proposés par l'avocat, sera organisé par l'O.B.F.G. Les plaidoyers devront être adressés avant le 31 mai 2007 à :

« Avocat dans l'école » 2007
Ordre des barreaux francophones et germanophone
Avenue de la Toison d'Or, 65
1060 Bruxelles.

Pour vous aider à préparer l'exposé de l'avocat, nous vous invitons vivement, ainsi que vos élèves, à visiter le site www.avocatdanslecole.be .

N'hésitez pas à placer l'affiche ci-jointe dans vos locaux et à faire écho de cette opération, qui rencontre les préoccupations du **conseil supérieur de la justice**.

Demeurant à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez recevoir et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre considération distinguée.

L'avocat conseille. L'avocat concilie. L'avocat défend.



Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique

Liste des responsables « Avocat dans l'école » 2007

Responsable O.B.F.G.	Sibylle DECHAMPS	Av. de la Toison d'or – 65 - 1060 Bruxelles Tél. : 02/648.20.98 – Fax : 02/648.11.67 Courriel : sd.comm@avocats.be
ARLON	Me Joëlle SAUSSEZ	Rue de Diekirch, 62 - 6700 Arlon Tél. : 063/23.60.20 - Fax : 063/23.51.31 Courriel : jsaussez1@yucom.be
BRUXELLES	Mme Christine WEIRAUCH (secr. : Bénédicte Estiévenart)	Palais de Justice - 1000 Bruxelles Tél. : 02/508.63.74 - Fax : 02/508.64.53 Courriel : ordre@barreaudebruxelles.be
CHARLEROI	Me Emmanuelle ATTOUT	Rue du Parc, 42 - 6140 Fontaine l'Évêque Tél. 071/52.57.25 - Fax : 071/54 09 58 Courriel : e.attout@tiscali.be
DINANT	Me Marie-Paule HUSSIN	Rue Alexandre Daoust, 40 - 5500 Dinant Tél. : 082/67.91.10 - Fax : 082/22.63.18 Courriel : mp.hussin@skynet.be
EUPEN	Me HG. VEIDERS	Major Long-Strasse – 38 - 4780 Saint-Vith Tél. : 080/22.61.32 - Fax : 080/22.79.89 Courriel : hg.veiders@avocat.be
HUY	Me Julie ANDERNACK	Rue Gaston Grégoire, 16 - 4540 Amay Tél. : 085/31.50.01 - Fax : 085/31.50.01 Courriel : julie.andernack@skynet.be
LIEGE	Me Valérie GABRIEL	Quai G. Kurth, 12 – 4020 Liège Tél. : 04/344.96.39 – Fax : 04/344.08.64 Courriel : v.gabriel@avocat.be
MARCHE	Me Renaud DUQUESNE	Rue Victor Libert, 8 - 6900 Marche-en-Famenne Tél : 084/31.20.15 - Fax : 084/31.20.03 Courriel : rduquesne@bourgavocats.be
MONS	Me Bruno WAEGENAERE	Rue Père Damien, 1 - 7090 Braine-le-Comte Tél. : 067/56.12.13 - Fax : 067/56.09.91 Courriel : bruno.waegenaere@scarlet.be
NAMUR	Me Caroline QUOILIN	Place A. Ryckmans, 4 - 5000 Namur Tél. : 081/22.56.71 – Fax : 081/22.42.70 Courriel : c.quoilin@verschure.com
NEUFCHATEAU	Me Alexandre MIGNON	Avenue de la Gare, 42 - 6840 Neufchâteau Tél. : 061/27.88.78 - Fax : 061/27.90.91 Courriel : a.mignon@avocat.be
NIVELLES	Me Pierre STIERNET	Rue Lambert Fortune, 65 - 1300 Wavre Tél. : 010/81.50.98 - Fax : 010/22.86.13 Courriel : pierrestiernet@skynet.be
TOURNAI	Me Dominique JADOT	Grand Place, 83 G - 7900 Leuze Tél. : 069/66.66.00 – Fax : 069/66.66.01 Courriel : cbdj@skynet.be
VERVIERS	Me Marc GILSON	Avenue de Spa, 5 - 4800 Verviers Tél. : 087/22.20.74 - Fax : 087/23.03.86 Courriel : gilson.marc@skynet.be

L'avocat conseille. L'avocat concilie. L'avocat défend.



« AVOCAT DANS L'ECOLE »
2007

Formulaire d'inscription

Ce document est à faxer avant le 20 janvier au responsable local du barreau de l'arrondissement judiciaire où se trouve l'école (cfr .liste jointe)

Date : / /

Ecole : Dénomination + adresse :

.....
.....
.....
.....

Téléphone : Fax :

Classe(s) : précisez le niveau (5° ou 6°primaire – 4° , 5° ou 6°secondaire), le nombre de classes et le nom du(des) professeur(s) + n° de gsm

.....
.....
.....
.....
.....

Si vous désirez la visite d'un avocat avec lequel des contacts ont déjà été pris, merci de le signaler. Nom de l'avocat déjà pressenti :

.....
.....

Préférence(s) quant aux jours et heures de visites :

.....
.....
.....

Personne de contact dans l'école + téléphone ou Gsm

.....
.....